

44010 - Engagement des jeunes

**Proposition d'attribution d'une subvention
de fonctionnement au Mouvement Rural de
Jeunesse Chrétienne (MRJC) du Bas-Rhin**

Rapport n° CP/2018/415

Service gestionnaire :

J520 - Service de la jeunesse

Résumé :

Ces deux dernières années, le Département a exprimé son engagement aux côtés des jeunes, notamment en adoptant :

- le Plan d'actions Enfance Jeunesse Famille 2018-2023, "Un avenir pour nos enfants", adopté par l'Assemblée plénière le 25 juin 2018 (délibération CD/2018/021) ;
- le Plan Actions Educatives et Collèges adopté le 20 mars 2017 (délibération CD/2017/007).

La collectivité départementale contribue à l'autonomie et à l'engagement des jeunes avec une attention particulière pour les plus vulnérables. Elle soutient les associations qui développent des actions socio-éducatives en direction des jeunes de 10 à 25 ans et qui favorisent leur engagement.

Ce rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer un soutien aux actions menées par le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC).

La politique départementale en faveur de la jeunesse adoptée par l'Assemblée Plénière le 25 juin 2018 (CD/2018/021) s'organise principalement autour de deux enjeux :

- rendre les jeunes autonomes et confiants dans l'avenir pour qu'ils deviennent de futurs adultes responsables ;
- une société inclusive, ouverte aux jeunes et favorisant leur épanouissement.

A cette occasion, plusieurs orientations ont été définies visant à aider les jeunes à grandir en les accompagnant dans leurs apprentissages de la citoyenneté, dans leurs expérimentations individuelles et collectives et en soutenant leur engagement et leur intégration sociale.

L'Assemblée départementale a confirmé sa volonté de soutenir les actions conduites par des associations qui agissent en faveur des jeunes de 10 à 25 ans, en conformité avec les axes prioritaires développés dans le plan d'actions Enfance Jeunesse Famille autour de ces enjeux.

Ainsi, le Département finance des associations départementales qui interviennent de manière générale dans le domaine socio-éducatif et notamment en faveur des jeunes de 10 à 25 ans. Leurs actions visent à renforcer l'impact de la politique jeunesse départementale notamment sur les questions de citoyenneté, de dynamiques transfrontalières et de solidarité internationale ou européenne.

Les projets en direction de la jeunesse, portés par le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC) répondent à ces orientations.

Le Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne (MRJC), est un mouvement de jeunesse et d'éducation populaire national, géré et animé par des jeunes âgés de 16 à 30 ans. Il vise à encourager l'engagement des jeunes et leur implication dans la vie de leur territoire. Vingt-cinq personnes assurent le fonctionnement de la structure qui compte environ 200 membres, essentiellement âgés de moins de trente ans. Une place principale est laissée aux jeunes dans la gouvernance de l'association (20 ans de moyenne d'âge).

Le MRJC se propose d'être un acteur éducatif en proposant des séjours qui constituent une porte d'entrée d'un engagement collectif dans la durée. Son offre est particulièrement dirigée vers un public de jeunes ruraux, dans des secteurs où peu d'offres sont proposées. Le MRJC accompagne les jeunes dans leurs projets et leurs prises de responsabilités. Si elle bénéficie d'une aide du Diocèse, cette association ne dispose que de peu de financements publics, hormis ceux de la CAF pour les séjours de vacances et la subvention de fonctionnement départementale. Cette dernière subvention est essentiellement fléchée vers la formation des jeunes bénévoles engagés.

La délégation du MRJC du Bas-Rhin est composée d'équipes de bénévoles. La plupart des jeunes bénévoles est implantée sur les secteurs de Saverne/Marmoutier, Hochfelden, Benfeld/Rhinou et Strasbourg. Les locaux du MRJC à Strasbourg constituent une ressource pour maintenir le contact avec de jeunes ruraux s'y retrouvant pour leurs études.

Des temps forts mobilisent également ponctuellement des jeunes Bas-rhinois résidant sur l'ensemble du département. Parmi les actions engagées durant l'année 2018, figurent un camp chantier collégiens, un mini-séjour hivernal (collégiens/lycéens), un camp vélo pour les 18/30 ans, des week-ends de rencontres de jeunes encadrants, une session de formation au BAFA et la participation à une rencontre Franco-Allemande durant 3 jours en août, temps de fraternisation d'échanges et de rencontre qui s'inscrit dans les célébrations du centenaire de l'Armistice de 2018.

Il est proposé à la commission Permanente de décider d'attribuer à l'association une subvention de 1 000 € au titre de l'année 2018.

La commission de l'Enfance, de la famille et de l'éducation a émis un avis favorable à la proposition d'aide au fonctionnement du MRJC.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention d'un montant de 1 000 € au MRJC du Bas-Rhin, au titre de l'aide aux activités socio-éducatives en faveur des jeunes Bas-rhinois, pour l'année 2018.

Strasbourg, le 30/11/18

Le Président,



Frédéric BIERRY